



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

cadres de vie

Créer ensemble des lieux de vie, de rencontre
et d'harmonie.



Cadres de vie

P.6

Le client au centre :
un cadre de vie adapté à chacun

P.8

Le collaborateur au cœur :
un cadre de travail propice
aux évolutions de carrière

P.10

Coup d'œil sur 2023

P.12

Poursuivre les chantiers
malgré la tempête

P.14

Panorama des réalisations 2023

P.18

Sortir du cadre : une année challengeante
pour la RSE

P.20

Cible : un projet cadré

P.24

Déclaration de performance
extra-financière

En ligne avec son rôle de bailleur social et sociétal, Norevie s'attache à proposer à tous ses clients des cadres de vie adaptés et à l'ensemble de ses collaborateurs des cadres de travail épanouissants. Pour proposer des environnements de vie et de travail toujours plus qualitatifs, elle s'appuie sur des approches novatrices à plusieurs niveaux : dans ses projets de construction, en matière de responsabilité sociale et environnementale, mais aussi d'excellence opérationnelle.

Préparer l'avenir avec agilité

Quels étaient vos défis principaux en 2023 ?

Manuelle Norève : L'enjeu principal consistait à maintenir notre engagement envers nos clients tout en faisant face à un contexte économique marqué par la hausse du taux du livret A, du coût des matières premières et des taux d'intérêt. Ces défis nous ont conduits à renforcer notre agilité et à repenser notre modèle économique.

Pierre Constant : Adapter notre plan à moyen terme et notre plan stratégique de patrimoine était essentiel pour préserver la stabilité financière de Norevie, poursuivre notre projet d'entreprise et préparer l'avenir. Nous avons effectué des ajustements stratégiques, notamment la vente en bloc d'immeubles, pour financer de nouvelles constructions et réhabilitations.

Comment avez-vous contribué à répondre aux besoins du logement social cette année ?

P.C. : Dans un contexte de forte demande de logements sociaux couplé à un ralentissement des ventes et des constructions, Norevie a maintenu un volume significatif de livraisons, apportant ainsi une réponse concrète à la crise du logement social.

M.N. : Notre approche a consisté à rapprocher le plus possible nos services de proximité de nos clients. Le pôle d'accompagnement social créé en 2022 a pleinement pris son rôle et son importance, en particulier dans le cadre des projets NPNRU aux Couronnes et à Waziers, mais également pour être au plus proche de nos clients les plus fragiles. En 2023, 334 familles ont eu un contact avec nos chargés d'accompagnement. La décentralisation de la gestion des impayés et l'ouverture de permanences dans nos antennes ont également été des mesures clés, tout comme le recrutement de dix régisseurs pour assurer une présence continue dans nos résidences. Pour répondre aux besoins du logement social, nous avons poursuivi un dialogue de qualité avec les organisations syndicales et représentants des locataires, les élus, mais aussi avec le groupe Arcade-VYV tout au long de l'année.



"La qualité de nos relations avec nos parties prenantes est au cœur de notre engagement. C'est en unissant nos forces et en poursuivant des objectifs communs que nous parvenons à faire la différence. Ensemble, nous œuvrons pour l'amélioration continue de l'habitat et pour offrir un accompagnement social adéquat à nos clients. Cette synergie illustre notre volonté de progresser main dans la main, en privilégiant toujours l'intérêt collectif."

Manuelle Norève,
Directrice Générale
de Norevie

Quelles actions avez-vous mises en place pour améliorer le cadre de travail des collaborateurs et le cadre de vie des clients ?

M.N. : L'accent a été mis sur la formation et le recrutement, avec notamment une campagne d'embauche d'alternants qui vise à favoriser le transfert de connaissances entre générations. Nous avons également œuvré pour l'évolution professionnelle de nos collaborateurs et la diminution de l'absentéisme. Pour renforcer les liens en interne, nous avons rénové le réfectoire, créé des espaces café, mais aussi lancé notre réseau social d'entreprise. Pour accompagner et protéger nos collaborateurs, le comité de pilotage dédié aux risques psychosociaux s'est concentré sur la lutte contre l'agressivité.

P.C. : Côté clients, l'espace locataire a été inauguré pour permettre la gestion de leurs démarches en ligne en toute autonomie. La prochaine étape consistera à créer un module dédié aux prospects.



“Nous sommes en position de considérer des opportunités de croissance, grâce à des bases solides et des moyens de financement adéquats. Malgré les défis que nous rencontrons, notre intention de continuer à construire demeure. Adossés au groupe Arcade-VYV, nous avons accès aux ressources nécessaires pour jouer un rôle dans l’avenir de l’habitat social.”

Pierre Constant,
Président du Conseil
d'Administration de Norevie

Quelles ont été les avancées en matière de RSE ?

M.N. : Nous avons cette année franchi un cap avec la réalisation d'un bilan carbone consolidé au niveau du Groupe. À l'échelle de Norevie, nous avons incité nos collaborateurs à agir sur les principaux postes d'émission identifiés dans notre bilan carbone : le numérique, avec la poursuite de la dématérialisation et la bonne gestion de nos données numériques ; et la mobilité, avec la participation à divers challenges.

P.C. : Nous continuons d'inclure des critères environnementaux dans nos appels d'offres et à nous conformer aux contraintes strictes imposées par les évolutions législatives, avec notamment 1 800 logements à réhabiliter rapidement. Nous sommes également concentrés sur le logement santé, avec la livraison d'un premier béguinage labélisé à Lauwin-Planque, prévue en 2025, et onze opérations en cours de labellisation (quatre opérations en étape deux de la labellisation et sept en étape une).

Responsabilité et performance : le double engagement du Groupe Arcade-UYU

Aujourd'hui en France, 2,6 millions de ménages sont en attente d'un logement social. Au même moment, les températures n'ont jamais été aussi élevées sur les douze derniers mois, avec leur corollaire de conséquences. Un grand nombre d'indicateurs économiques, sociaux, environnementaux, témoignent du risque systémique auquel notre secteur et notre monde sont confrontés. Les consulter nous fige. Ne pas en tenir compte serait irresponsable.

Les bouleversements climatiques impactent le confort d'usage des logements et l'attente d'un logement pèse sur la capacité à construire son futur. Malgré la hausse des prélèvements, le Groupe Arcade-VYV est engagé à poursuivre ses investissements en production neuve labellisée “Mon Logement Santé”, en rénovation et avec des services associés. Outre l'amélioration constante de notre performance, la vente d'une faible partie de patrimoine ancien devient un levier central dans nos activités pour rénover et produire.

Les fondements du Groupe Arcade-VYV et de ses entités sont solides. Nous affirmons haut et fort notre attachement à la performance économique pour créer de la performance sociale, à la nécessité de proposer des solutions adaptées aux besoins de tous les ménages et adaptables à ceux des collectivités territoriales.

Les défis sont immenses. Pour autant, j'ai pleine confiance dans la capacité du monde HLM et dans celle des entités du Groupe pour continuer à s'adapter, innover et ainsi répondre à la mission de service d'intérêt général confiée. Merci à l'ensemble des parties prenantes pour la qualité de nos partenariats. Le mot de la fin ira comme toujours vers les clients que je remercie pour leur confiance et vers l'ensemble des collaborateurs, engagés au quotidien pour améliorer la vie par l'habitat : merci ! Osez, agissez, soyez solidaires et confiants !



Jacques Wolfrom,
Directeur Général
du Groupe Arcade-VYV

Norevie en 2023 c'est...

Un patrimoine de

12 664

logements

Une présence sur **72** communes



59 %

de logements collectifs et

41 %

de logements individuels



4 727

demandes de logement

pour **1 245** attributions

69

logements vendus

Un chiffre d'affaires de

78,3 M€

LE CLIENT AU CENTRE

Un cadre de vie adapté à chacun

PORTÉE PAR LE GROUPE ARCADE-VYV ET SOUTENUE PAR FLOREVIE, NOREVIE DÉVELOPPE UNE OFFRE COMPLÈTE DE PRODUITS RÉSIDENTIELS AU SERVICE DU BIEN HABITER POUR TOUS. SON PROJET D'ENTREPRISE REPOSE SUR UN PRINCIPE FONDAMENTAL : LA SYMÉTRIE DES ATTENTIONS. EN PLAÇANT LE CLIENT AU CENTRE ET LE COLLABORATEUR AU CŒUR DE SES PRÉOCCUPATIONS, NOREVIE VISE À CRÉER UNE APPROCHE GLOBALE AXÉE SUR LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS.

Norevie

Au service du logement social depuis plus d'un siècle, Norevie a progressivement étendu son territoire et enrichi sa mission. Historiquement implantée dans le bassin d'emploi du Douaisis, du Cambrésis et de l'Orchésis, son rayonnement s'étend désormais sur l'ensemble des Hauts-de-France avec une double vocation : apporter une solution de logement de qualité à chaque étape de la vie, à loyers maîtrisés, tout en diversifiant son offre pour répondre aux besoins de demain.



Florevie

Actionnaire à 67 % de Norevie, Florevie développe la promotion et la construction immobilière pour Norevie ainsi que son activité commerciale de vente de lots et de logements neufs en accession sociale. Complémentaires, les deux sociétés travaillent main dans la main pour atteindre leurs objectifs respectifs tout en mutualisant leurs expertises et leurs moyens.

Arcade-VYV

En 2019, Le Groupe Arcade s'est associé au premier groupe mutualiste français, le Groupe VYV. Cette union a permis une prise de conscience du lien étroit entre santé et logement et abouti, le 1^{er} juillet 2019, à la naissance du Groupe Arcade-VYV. Actionnaire à 30 % du capital social de Norevie, Arcade-VYV est quatrième sur le marché du logement social à travers plus de 30 filiales (entreprises pour l'habitat et coopératives HLM). Son ambition, "améliorer la vie par l'habitat", est en ligne avec les valeurs et perspectives de développement de Norevie.

À l'ère de l'immédiateté, faire rimer proximité et réactivité

2 698

comptes créés sur
l'espace locataire à
fin décembre 2023

EN 2023, NOREVIE A INTENSIFIÉ SES EFFORTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE SES CLIENTS. QU'ILS SOIENT PHYSIQUES OU DIGITAUX, LES POINTS DE CONTACT ONT ÉTÉ MULTIPLIÉS POUR ASSURER UNE PRÉSENCE PERMANENTE. EN PLUS DE L'ACCUEIL PHYSIQUE AU SIÈGE ET DES PERMANENCES ASSURÉES AU SEIN DES RÉSIDENCES, DES OUTILS ONT ÉTÉ IMAGINÉS POUR OFFRIR AUX CLIENTS PLUS DE FLUIDITÉ ET D'AUTONOMIE DANS LEURS DÉMARCHES.

Norevie à portée de clic

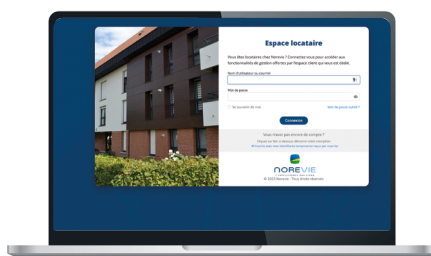
Depuis septembre, l'espace locataire en ligne révolutionne la manière dont nos clients peuvent interagir avec nos services. Entièrement sécurisée, la plateforme offre de multiples fonctionnalités qui facilitent leurs démarches et permettent un accès rapide aux informations et documents relatifs à leur situation et leur logement. Par cette interface, ils peuvent facilement :

- payer leur loyer par carte bleue ou opter pour le prélèvement automatique ;
- saisir et actualiser une attestation d'assurance multirisques habitation ;
- consulter et télécharger des documents importants comme le bail, les quittances, ou les relevés de compte en temps réel ;
- soumettre des demandes techniques ou administratives ;
- faire une demande de place de stationnement ;
- informer de tout changement concernant leur vie personnelle ou professionnelle ;
- découvrir les dernières nouvelles de leur résidence et obtenir les coordonnées des prestataires de services.



"Être régisseur chez Norevie, c'est d'abord se rendre utile aux autres, être soucieux de l'accueil des nouveaux locataires pour qu'ils se sentent bien chez eux et veiller à la sécurisation et à l'entretien de nos résidences dans le but de nouer une relation de qualité et de confiance avec nos clients."

Quentin D'Hont,
Régisseur d'immeuble



Au plus près de nos clients

En 2023, Norevie renforce toujours plus sa présence sur le terrain avec des heures de disponibilité supplémentaires pour les responsables de proximité qui assurent des permanences d'au moins une heure par jour notamment sur les sites de Gayant à Douai et les Couronnes à Sin-le-Noble. Une campagne a également été lancée pour recruter quatre nouveaux régisseurs. Très appréciés des clients, ils jouent un rôle clé dans la résolution des diverses problématiques qu'ils peuvent rencontrer, la maintenance des résidences (nettoyage, gestion des déchets, support technique, réalisation des états des lieux d'entrée, etc.), mais sont aussi ambassadeurs des services offerts par Norevie.

Les bons réflexes digitaux



Présent sur nos communications, ce pictogramme informe les clients de la possibilité de réaliser leurs démarches en ligne. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement de l'agence numérique impulsé par le Groupe Arcade-VVV.

10

régisseurs et les équipes
de proximité présents
quotidiennement sur
le terrain

Norevie en 2023 c'est...

75 nouveaux collaborateurs
dont 22 en CDI

8 passages de CDD en CDI

7 alternants et 9 stagiaires

155 collaborateurs formés
en 2023, soit 92,26 % de l'effectif

19 réunions avec les délégués
syndicaux et 17 CSE

Steeple, le nouveau réseau social d'entreprise

Le lancement du réseau social d'entreprise Steeple a marqué une étape importante pour la communication interne. Sur le modèle de Facebook, les collaborateurs peuvent partager spontanément les événements qu'ils souhaitent mettre en avant sur un fil d'actualités. Également utile à la communication RH, Steeple permet de diffuser des informations sociales, syndicales, ainsi que les offres d'emploi du Groupe Arcade-VYV à l'échelle nationale.

194 inscrits
sur Steeple en 2023



LE COLLABORATEUR AU CŒUR

Un cadre de travail propice aux évolutions de carrière

EN 2023, NOREVIE A MENÉ PLUSIEURS ACTIONS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ET LA COHÉSION AU SEIN DE SES ÉQUIPES, NOTAMMENT PAR LE BIAIS DE L'AMÉLIORATION DES ESPACES COMMUNS DE CONVIVIALITÉ ET LA REFORME DU RÉSEAU SOCIAL D'ENTREPRISE. LE BILAN SOCIAL INDIVIDUEL A ÉGALEMENT ÉTÉ MIS EN PLACE, PERMETTANT AUX COLLABORATEURS DE MIEUX COMPRENDRE LEUR RÉMUNÉRATION ET LES AVANTAGES DONT ILS DISPOSENT.

En 2023, Norevie a souhaité accueillir plus d'apprentis au sein de ses effectifs. Une orientation qui s'inscrit dans une stratégie de recrutement à long terme visant à constituer un vivier de talents sur certains postes clés tels que l'accompagnement social, la gestion locative ou encore l'assistanat de direction. En parallèle, l'embauche de quatre seniors et la promotion d'une collaboratrice un an et demi avant son départ en retraite soulignent l'ouverture de l'entreprise à des profils divers, favorisant ainsi le transfert de compétences entre générations. Ayant à cœur de proposer des parcours de carrière enrichissants et diversifiés, Norevie a enregistré 21 mobilités internes en 2023, en plus de 8 passages de CDD en CDI.

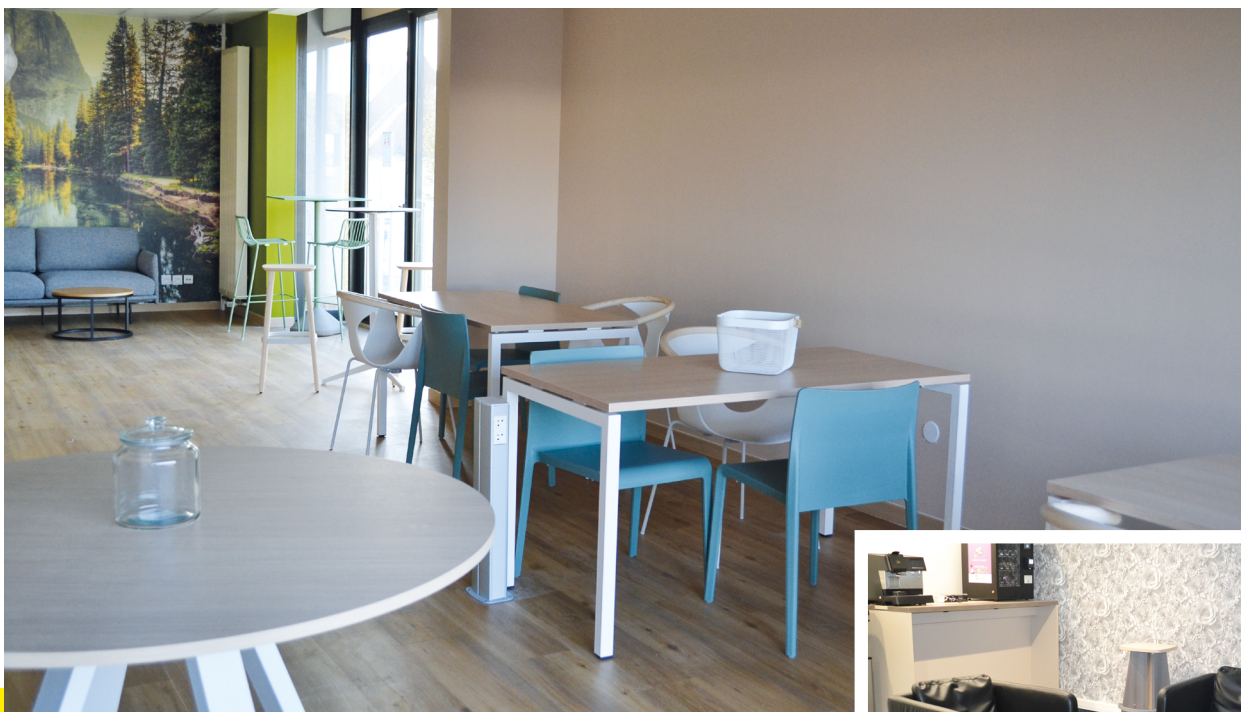
Dialogue social

En 2023, le Comité social et économique (CSE) a été renouvelé en mars, introduisant de nombreux nouveaux élus qui ont bénéficié de formations particulières pour cette mission.



Bilan Social Individuel

Autre fait marquant de l'année, l'instauration du bilan social individuel (BSI) : destiné à informer les collaborateurs sur la politique de rémunération et les avantages mis en place par l'entreprise (tickets restaurant, intéressement, primes, protection sociale, retraite complémentaire, dispositifs d'aide au pouvoir d'achat, etc.), ce bilan leur offre une vue d'ensemble et leur permet de comparer leur package de rémunération d'une année sur l'autre.



Le réfectoire au siège.

Absentéisme : la stratégie continue de porter ses fruits

Le plan d'action mis en place fin 2021 pour réduire l'absentéisme continue de montrer des résultats positifs. En décembre 2023, le taux moyen d'absentéisme était de 6,2 % contre 8,6 % en 2022. Des contacts réguliers (entretiens de liaison, appels, etc.) ont été instaurés pour maintenir le lien avec les collaborateurs en longue maladie et faciliter leur reprise du travail. Des entretiens de retour sont également organisés afin de mettre en place d'éventuels aménagements des conditions de travail.



La salle de pause café.

Se retrouver le temps d'un déjeuner ou d'un café

Des travaux ont été réalisés au siège pour agrandir et mettre à neuf le réfectoire. L'idée : faire de cet espace un lieu de convivialité, avec l'installation de nouveaux équipements et mobilier, sans oublier la mise en place du tri sélectif. Des espaces café ont par ailleurs été créés au siège, à Gayant et aux Couronnes, lieux de rencontre et de détente.



"Avec un index d'égalité femmes-hommes à 99 %, Norevie continue de s'engager en faveur de l'égalité professionnelle. Nous avons toujours à cœur de créer un environnement de travail inclusif et propice au bien-être, tout en permettant la croissance professionnelle de chaque collaborateur."

Pauline Bellan,

Directrice des relations humaines

Index égalité femmes-hommes

L'index d'égalité professionnelle
femmes/hommes est passé de

97 % en 2022 à

99 % en 2023

Coup d'œil sur 2023



Janvier

Le Conseil Départemental de l'Essonne a visité le 5 janvier le béguinage Simone Veil de Chérenge en présence du Maire et du Conseil Départemental du Nord afin de mieux connaître ce modèle de logements adaptés aux séniors.



Janvier

Le 17 janvier, Norevie et Florevie ont rassemblé leurs partenaires institutionnels pour la cérémonie des vœux.



Mars

L'opération "Le Parc" à Loos, comprenant des logements locatifs sociaux, un béguinage et deux résidences étudiantes, a été inaugurée le 6 mars.



Avril

Le 12 avril, 21 bailleurs, dont Norevie, se sont engagés en signant le pacte Bois Biosourcés lors du Forum international Bois Construction à Lille.



Mai

Le 3 mai avait lieu un café rencontre à la résidence Bourseul de Douai. L'occasion pour nos clients de profiter des extérieurs fraîchement rénovés de cette résidence !



Juin

Chaque année, le Groupe Arcade-VYV organise les trophées "Les Signatures" afin de mettre en valeur des projets réalisés par ses entités. Cette année, Norevie et Florevie ont eu l'honneur d'organiser et de recevoir le jury en leurs locaux de Douai le 1^{er} juin.



Juillet

Le 4 juillet, Norevie a reçu le prix du Développement Durable lors des trophées "Les Signatures" pour son étude de faisabilité géothermique et de rabattement de nappe sur la résidence Gayant à Douai.



Août

Le 8 août, une convention de partenariat a été signée entre Norevie et Enedis avec pour objectif de développer une coopération pour la mise en place d'interlocuteurs privilégiés, d'échanges d'informations réguliers et de participation à des projets expérimentaux.



Novembre

Le 18 novembre, nos clients ayant participé au concours des balcons fleuris se sont rendus à Boulogne-sur-Mer dans le cadre du voyage du bien-vivre ensemble. Découverte de la ville, visite de Nausicaa... une façon de les remercier pour leur contribution à l'embellissement de leurs résidences !



Décembre

Chaque année, Norevie organise un concours de dessin à destination des enfants de ses locataires. Tous les participants étaient invités le 6 décembre dernier à la remise des prix autour d'un bon goûter.

Poursuivre les chantiers malgré la tempête

BIEN QUE 2023 SOIT SOUVENT QUALIFIÉE D'ANNÉE "NOIRE" POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS DE L'IMMOBILIER, LES ÉQUIPES QUI ŒUVRENT À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES RÉSIDENCES POUR NOREVIE ONT TOUT FAIT POUR MAINTENIR LES OBJECTIFS QU'ELLES S'ÉTAIENT FIXÉES. 307 LOGEMENTS ONT AINSI ÉTÉ LIVRÉS ET 320 LOGEMENTS ONT ÉTÉ MIS EN CHANTIER EN 2023. DANS LE MÊME TEMPS, NOREVIE A POURSUIVI LES RÉNOVATIONS DE SON PARC IMMOBILIER EN RENFORÇANT L'ISOLATION ET LA SÉCURITÉ DES LOGEMENTS.

Si 2022 n'était pas une année facile en matière de construction, 2023 l'était encore moins. Avec un taux de livret A toujours haut, un contexte extérieur particulièrement tendu et une inflation record, tenir les objectifs de livraison relevait presque de la prouesse. Mais Norevie l'a fait. Contraintes de subir les conséquences de l'inflation difficiles à anticiper, les équipes ont dû faire preuve de beaucoup d'agilité.



"Nous n'avons pas connu une telle crise depuis 2009. Elle touche à la fois les coûts de construction et les modes de financement des privés. Malgré ces difficultés, nous avons assuré 90 % des livraisons que nous nous étions fixées, et ce grâce à l'agilité des équipes et à leur implication."

Grégory Bois,

Responsable du service production chez Florevie

Réhabilitation : réponse aux exigences environnementales et confort pour les clients

Les contraintes de coûts ont également perturbé le travail des équipes qui assurent la rénovation du parc immobilier de Norevie. Néanmoins, là aussi, les chantiers ont été tenus. Dans ce contexte tendu, Norevie a choisi de prioriser ses rénovations en travaillant d'abord sur l'enveloppe des logements pour baisser leur consommation, leur impact sur l'environnement et apporter un vrai confort de vie aux habitants. Une mise à jour du Plan stratégique de patrimoine (PSP) a ainsi été présentée en 2023 pour acter la priorisation et s'inscrire dans la stratégie bas carbone de l'Union régionale pour l'habitat (URH). Norevie travaillera en deux temps pour faire passer ses logements étiquetés E, F et G progressivement en D voire en C*. L'entreprise priorise le thermique et le clos couvert, puis, dans un second temps, le chauffage pour viser une neutralité carbone d'ici 2050.

* Les G en 2025/2026, les F en 2027/2028 et les E dès 2029).

35 %

du chiffre d'affaires de Norevie est consacré à la rénovation du parc immobilier



"Rénover l'enveloppe thermique permet de réduire de 60 % la consommation d'un logement et de plus de 50 % les gaz à effet de serre !"

Christophe Caudron,
Directeur du patrimoine



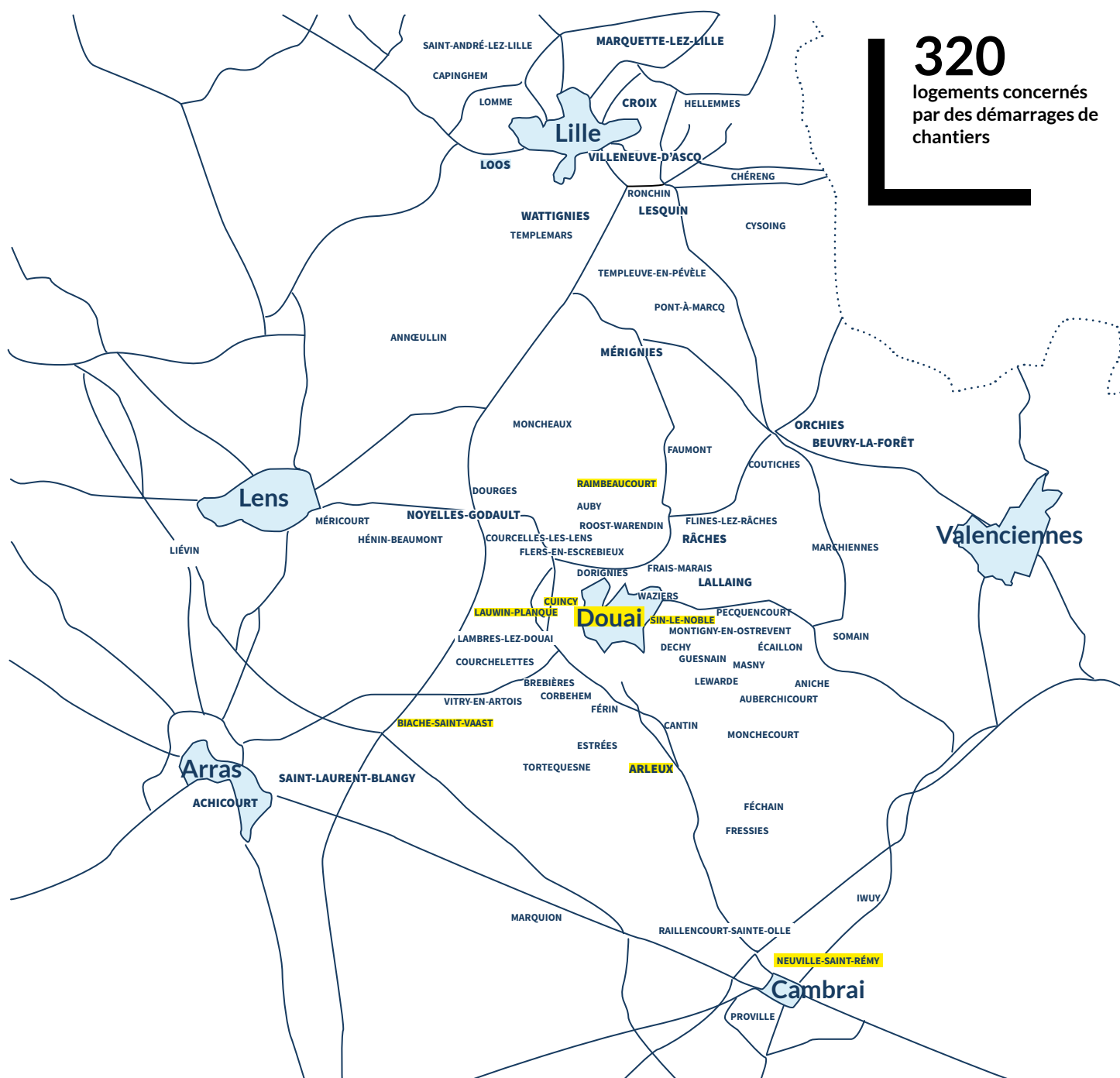
Énergies renouvelables

Si Norevie œuvre en priorité à la rénovation thermique de son parc immobilier en réhabilitant l'enveloppe de ses résidences, elle poursuit en parallèle sa démarche d'innovation en s'intéressant à l'utilisation des énergies renouvelables. Elle continue, par exemple, à développer la géothermie. Sept opérations de ce type sont en cours d'étude. Norevie travaille également main dans la main avec les collectivités pour se raccorder au réseau de chaleur urbain dans les villes qui le mettent en place.

logements en dépôt de
financement en 2023

logements neufs livrés

logements concernés par des démarrages de chantiers



Panorama des réalisations 2023



Le Nouveau Forestel à Arleux
12 logements collectifs et 2 logements individuels.



Les Écrivains à Noyelles-Godault
6 logements collectifs.



Béguinage Les Jasmins à Noyelles-Godault
32 logements collectifs.



La Villa Verte à Croix
11 logements collectifs.



L'étoffe - La Mailerie à Villeneuve d'Ascq
20 logements collectifs.



Lallaing
13 logements individuels et 12 logements collectifs.

Livraisons



Saint-Laurent-Blangy
62 logements collectifs et 22 logements individuels.



Le Village à Brebières
11 logements collectifs.



Orchies
35 logements collectifs et 2 logements individuels.



Orchies
19 logements individuels.



Orchies
36 logements collectifs.



Iwuy
12 logements individuels.

La Communauté d'Agglomération de Cambrai

À Iwuy, 12 des 52 logements d'un programme comprenant des maisons individuelles et des logements semi-collectifs ont été livrés. Un chantier de 46 logements en VEFA a été lancé à Neuville-Saint-Rémy.

La Communauté de Communes Osartis-Marquion

11 des 21 logements d'un programme lancé à Brebières ont été livrés tandis qu'un beau chantier de 27 logements en béguinage et 12 en logements individuels a été lancé à Biache-Saint-Vaast.

La Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin

En mars 2023, Norevie a procédé à la remise des clés de 38 logements à Noyelles-Godault. Les bâtiments B et C de la résidence Les Écrivains livrés proposent un béguinage composé de 32 logements et une résidence de 6 logements. Ils complètent un premier bâtiment de 21 logements livrés en 2022.

La Communauté Urbaine d'Arras

À Saint-Laurent-Blangy, Norevie a terminé la livraison d'une résidence de 84 logements. L'opération a complété un ensemble de 22 logements individuels livrés en 2022.

Douais Agglo

Un programme de 12 logements en collectif et de 2 maisons individuelles a été livrés à Arleux en février 2023 ainsi qu'un programme de 25 logements à Lallaing, une commune où Norevie a déjà un patrimoine de 61 logements.

De nombreux chantiers ont également été lancés sur l'agglomération : 25 logements à Sin-le-Noble, 69 à Douai, 55 à Arleux, 30 à Lauwin-Planque, 5 à Cuincy, 51 à Raimbeaucourt. Cette dernière commune accueillera également un béguinage de 26 logements. Au total : les OS de 235 logements ont été lancés rien que sur le Douaisis en 2023.

Métropole européenne de Lille

31 logements ont été livrés en 2023 sur la MEL : 20 à Villeneuve d'Ascq et 11 à Croix. Cette résidence est la première pour Norevie sur la commune de Croix et vient renforcer sa présence sur la Métropole européenne de Lille.

Communauté de Communes Pévèle-Carembault

55 logements ont été livrés à Orchies dans le quartier du Carnoy. L'opération sera complétée par 16 maisons individuelles rue Rudent.

Réhabilitations



Auberchicourt

Résidence de la Voie Romaine / 10 logements

Remplacement de la couverture, des radiateurs, du système de VMC, des sols dans les étages, vérification des fenêtres, installation d'une nouvelle chaudière et arrivée du gaz dans la résidence. Les travaux énergétiques réalisés permettent d'élever le bâtiment d'une classe énergétique F à C.



Flers-en-Escrebieux

Résidence Brossolette / 7 logements

La réhabilitation s'est faite autour de trois axes majeurs : l'hygiène et la sécurité (remplacement des VMC et des équipements sanitaires) ; l'amélioration thermique (isolation par l'extérieur avec un isolant biosourcé, isolation et remplacement de l'étanchéité de la couverture, installation de pompe à chaleur, remplacement des menuiseries) ; et enfin l'amélioration du confort pour les clients (remplacement des sols, réfection des plafonds et des peintures).



27,3 M€

investis dans la maintenance du parc

74

logements réceptionnés en 2023 dans le cadre d'une réhabilitation dont 18 PLAI

Douai

Résidence Marguerite / 12 logements

D'importants travaux ont permis de passer d'une étiquette F à C : réaménagement intérieur et redistribution des logements, consolidation de la charpente, réfection des toitures en tuiles, remplacement des complexes d'étanchéité et des réseaux d'eaux pluviales, ravalement des façades arrières, isolation de murs extérieurs, des sols et des combles, remplacement des menuiseries extérieures et intérieures, des équipements de chauffage et installation d'un système de ventilation hygroréglable, remplacement des installations électriques des logements et des parties communes et installation d'interphones. Pour terminer, mise en peinture de l'ensemble de la résidence et remplacement des revêtements de sols.



41

logements en cours de réhabilitation pour 2024 dont 16 en PLAI

62

logements ont bénéficié d'un ordre de service, dont 23 en PLAI

Cambrai

Résidence Fénelon Farez/ 6 logements

Les travaux portaient sur une réhabilitation énergétique en logements tiroirs. Au programme : isolation des murs par l'extérieur, isolation thermique et remplacement de la couverture tuile des extensions, nettoyage des façades et rejointoiement des briques. La résidence a également bénéficié d'une mise en conformité électrique, du remplacement des équipements sanitaires ainsi que d'une mise en peinture des murs isolés et du remplacement des revêtements de sol aux étages. Des volets électriques ont été installés. Ces travaux permettent de passer d'une étiquette E ou F à C.

Sortir du cadre

Une année challengeante pour la RSE

PROMOTION DES MOBILITÉS DOUCES, DÉFIS DE NUMÉRISATION, NOUVELLES PRATIQUES ÉCO ET SOCIO RESPONSABLES... EN 2023 COMME DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DÉJÀ, L'ACTION DE NOREVIE S'INSCRIT DANS DES INITIATIVES SIGNIFICATIVES VISANT À RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SES ACTIVITÉS TOUT EN RENFORÇANT SON ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE.

Cette année, la participation à différents challenges s'est présentée comme une opportunité pour agir, avec la mobilisation des collaborateurs, sur deux des plus gros postes d'émissions identifiés par Norevie dans son bilan carbone : la mobilité et le numérique.

● Mobilité

Les collaborateurs mais aussi les clients ont été invités à participer au challenge national "Mai à Vélo". Autre temps fort autour de la mobilité en 2023, le défi régional "Au Travail J'y Vais Autrement", incluant le télétravail. Ces initiatives illustrent l'engagement de Norevie pour réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements. Pour aller plus loin et trouver des leviers supplémentaires pour motiver les collaborateurs, le sujet de la mobilité a par ailleurs été intégré dans l'accord d'intéressement pour 2024.

● Informatique

Soulignant l'importance de la gestion responsable des données, le "Digital Clean Up Day" visait à sensibiliser les équipes à l'impact écologique de l'accumulation de données numériques. Toutes ont été invitées à nettoyer leurs boîtes mails et à libérer de l'espace de stockage sur les serveurs.

18

collaborateurs ont bénéficié du Forfait mobilités durables (FMD) en 2023

"La durée du prêt de vélo et la période estivale sont des conditions favorables pour lever les freins. En parallèle de ces vélos loués, nous avons acheté trois vélos électriques pour les mettre à disposition des collaborateurs au siège, à Gayant, et aux Couronnes. Ils les utilisent pour leurs déplacements professionnels mais aussi pour aller chercher un sandwich à midi ou se rendre à la salle de sport."

Cécile Ludwikowski,
Responsable RSE



Vélo électrique : lever les freins

Durant l'été, Norevie a lancé un programme pilote avec partenariat avec GoodWatt. Douze collaborateurs ont accepté de participer à l'expérimentation et bénéficié du prêt de vélos électriques à temps plein durant deux mois, favorisant ainsi la découverte et pourquoi pas l'adoption de moyens de transport plus verts au quotidien.

Côté clients : des conseils pour réduire son empreinte carbone sans augmenter sa facture

Norevie a renforcé ses efforts pour sensibiliser et engager ses clients sur des pratiques durables. Via des publications régulières sur les réseaux sociaux, le journal des locataires et des vidéos éducatives, des conseils sont prodigués sur des sujets qui touchent à leur quotidien comme par exemple : "Biodéchets : trier le vrai du faux", "Cinq conseils pratiques pour un logement durable", "Cinq astuces pour conserver la chaleur dans votre logement en hiver", ou encore "Rafraîchir son logement durant l'été sans augmenter sa facture d'énergie".



Bilan carbone consolidé : Norevie apporte sa pierre à l'édifice

Le bilan carbone de Norevie a été mis à jour en 2023 avec cette année une nouveauté : la consolidation des données au niveau Groupe en vue de l'élaboration d'une stratégie globale de développement durable, en phase avec la réglementation CSRD et le rapport de durabilité. Précurseur sur le sujet, Norevie participe au groupe de travail dédié au sujet de la RSE au niveau Arcade-VYV et apporte aux autres entités son expérience en la matière.

Des résidences moins énergivores

Pour minimiser l'empreinte carbone et la consommation énergétique de ses résidences, Norevie travaille non seulement sur l'enveloppe des bâtiments pour garantir une isolation optimale, mais elle développe conjointement des études pour pouvoir les équiper en systèmes de chauffage vertueux. La géothermie est étudiée de très près tout comme les pompes à chaleur et les cumulus thermodynamiques.

"Nous nous intéressons à plusieurs modes de chauffage pour pouvoir à terme développer une palette de solutions économes en énergie en fonction de nos résidences. Des solutions qui engendrent un investissement financier important pour Norevie à moyen et court termes, mais qui permettront sans nul doute, de rendre nos logements moins dépendants aux énergies fossiles et faire face aux variations de prix de ces énergies comme nous avons pu le connaître dernièrement."

Akram Belfench,

Responsable du service réhabilitations et baux spécifiques

Éco-transition et réseautage

Norevie a rejoint le CD2E, un organisme régional dédié au déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires. Norevie y retrouve un réseau de bailleurs de la région avec lesquels échanger sur les bonnes pratiques en matière de bâtiment durable, d'économie circulaire ou encore d'achat public durable. Les interactions sont également facilitées avec des PME locales spécialisées en éco-matériaux qui invitent parfois les bailleurs à prendre part à des expérimentations innovantes.



Corruption et conflits d'intérêt

Norevie réaffirme sa vigilance en matière de corruption et de conflits d'intérêt avec la mise à jour des différentes chartes concernées. Abordé dès l'intégration des nouveaux collaborateurs, le sujet fait l'objet de formations spécifiques et est également porté par des référents identifiés. Une boîte mail d'alerte est par ailleurs mise à disposition pour signaler tout comportement inapproprié. Ces mesures assurent l'égalité de traitement des demandes et préviennent la diffusion inégale d'informations ou la préférence induite envers certaines parties.

Cible : un projet cadré

ÉLABORÉ EN CONCERTATION AVEC LES COLLABORATEURS, LE PROJET D'ENTREPRISE INITIÉ EN 2020 DONNE LE CAP DE LA DÉCENNIE. L'ANNÉE 2023 CONCLUT LA PREMIÈRE ÉTAPE : "SE LOGER". SOUS L'ACRONYME CIBLE, ELLE VISAIT À DÉFINIR LES GRANDS AXES MAJEURS DES ANNÉES FUTURES ET DONNER UN SENS PROFOND À CHAQUE INITIATIVE PORTÉE PAR L'ENTREPRISE. CONCRÈTEMENT, COMMENT LE PROJET S'EST-IL TRADUIT DANS LA RÉALITÉ ?

Chasse aux retards accumulés

Le pôle action sociale : accompagner nos clients les plus fragiles

DEPUIS PLUS D'UN AN, LE PÔLE ACTION SOCIALE DE NOREVIE ASSISTE LES CLIENTS DANS LEURS DÉMARCHES AVEC POUR OBJECTIF PRINCIPAL DE DIMINUER LE NOMBRE DE CAS D'IMPAYÉS ET DE PRÉVENIR CES SITUATIONS. CE SERVICE PREND ÉGALEMENT EN CHARGE LE RELOGEMENT DES CLIENTS DANS LE CADRE DU NPNRU.

Principalement destiné aux nouveaux locataires de moins de six mois confrontés à des impayés ainsi qu'aux publics prioritaires pour un relogement, ce service a permis d'instruire 93 dossiers d'aides financières en 2023. Par ailleurs, 41 % des accompagnements effectués ont permis de régler les dettes de loyer des clients concernés.



"De la première rencontre à l'organisation du déménagement, l'accompagnement de nos équipes est essentiel pour faciliter le relogement de nos clients."

Valérie Rousseau,
Directrice expérience client

Une année 2023 difficile pour les impayés

25 % des locataires de Norevie sont en impayé : c'est 10 % de plus que l'an dernier. Sur fond d'inflation et de hausse des loyers, les collaborateurs en charge de traiter ces dettes dans un contexte dégradé ne se démobilisent pas, bien au contraire. Leur axe de travail consiste à travailler l'impayé le plus en amont possible, en le prévenant dès l'entrée dans le logement et en allant vers toujours plus de proximité.

"Si nous voulons tenir nos objectifs en matière d'impayés, c'est toute l'entreprise qui doit s'engager dans l'effort collectif."

Anne-Sophie Roch,
Responsable action sociale, contentieux et assurances

Invention de l'expérience habitant de demain

Norevie reçoit le prix du développement durable aux trophées "Les Signatures"

DEPUIS PLUS DE DIX ANS, LE GROUPE ARCADE-VYV RÉCOMPENSE LES INITIATIVES LES PLUS INNOVANTES DE SON SECTEUR. EN JUIN, LE SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE DE NOREVIE A REMPORTÉ LE PRIX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR SON ÉTUDE DE FAISABILITÉ GÉOTHERMIQUE ET DE RABATTEMENT DE NAPPE SUR LA RÉSIDENCE GAYANT À DOUAI.

La résidence Gayant compte 730 logements sociaux construits entre 1965 et 1968. Initialement équipée d'une chaufferie au gaz, elle consommait en moyenne 4 GWh chaque année. Au terme de sa construction, un rabattement de nappe phréatique avait été réalisé. Devenu insuffisant, ce dernier entraînait régulièrement des problèmes de stagnation d'eau dans le parking et aux sous-sols des immeubles. En mai 2022, une étude de faisabilité a confirmé le potentiel de la géothermie pour optimiser le drainage de la nappe. Un forage d'essai a ensuite été réalisé afin de quantifier la productivité de cette dernière.

Présentée devant le jury le 1^{er} juin 2023, cette étude démontre la volonté de Norevie de développer l'utilisation d'énergies renouvelables et de s'inscrire dans une démarche d'innovation et de préoccupation de l'environnement. Celle-ci prend également en considération la conjoncture économique actuelle avec la volonté de diminuer les charges liées au chauffage en envisageant une mixité des énergies. De plus, elle contribue à la préservation et à la pérennité du patrimoine de Norevie.

Des avantages multiples

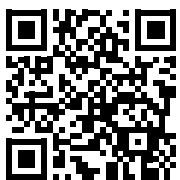
En plus de participer au rabattage de la nappe et ainsi protéger les parkings et la structure du bâtiment, ce dernier propose une solution de chauffage bas carbone et permet en plus de réduire les charges des clients !



L'équipe Valorisation du patrimoine lors de la remise des prix le 4 juillet 2023 à Paris.

30 à 40 %
de la charge de chauffage réduite

72 %
des besoins de chauffage pourraient
être couverts sur la résidence



Retrouvez la vidéo
explicative de l'étude



Lauwin-Planque, un premier béguinage "Mon Logement Santé"

DEPUIS 2021, NOREVIE EST ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION "MON LOGEMENT SANTÉ" DE SES FUTURS BÉGUINAGES. LES TRAVAUX DES 30 LOGEMENTS DU BÉGUINAGE DE LAUWIN-PLANQUE ONT COMMENCÉ ET DEVRAIENT S'ACHEVER EN 2025.

"La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie et d'infirmité", selon l'OMS. Cette vision est aussi le fil conducteur du groupe Arcade-VYV qui a développé le label "Mon Logement Santé" pour faire de ses résidences des expériences de vie saines, désirables et résilientes. Le label repose sur un programme de 40 engagements dont 10 socles. Intégrer la qualité de l'air intérieur dès la conception, proposer des espaces favorisant le lien social, mettre à disposition des habitants une information santé adaptée sont quelques-uns des engagements exigés par le label.

Bien vieillir chez soi

Le premier béguinage Norevie qui devrait être labellisé se situe à Lauwin-Planque. Les travaux se termineront en 2025. Les 30 logements prendront place autour d'une place de village. Tous seront construits pour maximiser l'apport de lumière et d'ensoleillement. Les couleurs de revêtement ont été choisies spécifiquement pour favoriser un effet positif sur la santé mentale. Des allées de circulation permettront aux résidents de pouvoir marcher dans un environnement préservé et sécurisé. Le béguinage offrira également un accès facilité aux services à la personne tandis que des espaces communs favoriseront les rencontres et le partage. On sait aujourd'hui que le lien social est le garant du bien vieillir !

"Nous avons été précurseurs dans la construction de béguinages et avons toujours été au-delà du bâti en proposant de nombreux services aux résidents.

Dès 2017, nous nous sommes engagés dans une démarche de labellisation H2S. Avec le label "Mon Logement Santé", nous allons encore plus loin !"



Cathy Ryckewaert,
Référénte "Mon Logement Santé"
pour la partie services chez Norevie

Bâtiment à qualité renforcée

Vers une transformation énergétique de la résidence Les Gobelins 2 à Aniche

LA RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE LES GOBELINS 2 À ANICHE, QUI COMPREND 18 MAISONS INDIVIDUELLES, A ÉTÉ LANCÉE EN JUIN ET S'ACHÈVERA À L'ÉTÉ 2024.



Cette opération d'envergure vise à moderniser et à améliorer le confort des logements. Les travaux programmés incluent le remplacement des fenêtres, des portes d'entrée, l'isolation par l'extérieur des façades et des pignons, ainsi que la rénovation des toitures avec isolation. Par ailleurs, les normes électriques seront mises à jour et les chaudières, radiateurs et équipements sanitaires seront intégralement remplacés. Les maisons bénéficieront également d'une remise à neuf des peintures intérieures et des revêtements de sol. Ces améliorations permettront de rehausser la classe énergétique des maisons de la catégorie E à la catégorie C.

"Le 13 octobre dernier, une visite de chantier s'est tenue en présence du Maire de la commune. Durant cet événement, les résidents ont eu l'opportunité de découvrir un logement témoin, leur permettant de visualiser concrètement les améliorations apportées à leur environnement de vie."



Jérôme Bince,
Responsable d'opération réhabilitation

60 €

d'économie moyenne par mois estimée pour les locataires selon la typologie de leur logement

Liens de confiance avec nos parties prenantes



NPNRU : faciliter le relogement des clients

DANS LE CADRE DU PROJET NPNRU CONCERNANT LA RÉSIDENCE LES COURONNES À SIN-LE-NOBLE, NOREVIE MET TOUT EN ŒUVRE POUR FACILITER LE PROCESSUS DE RELOGEMENT DE SES CLIENTS.

Pour cela, trois chargés de relogement sont spécialement affectés à cette mission et accompagnent les clients de la première consultation jusqu'aux mois suivant leur déménagement, selon les besoins exprimés par chaque famille. 53 familles restent à reloger sur les 207 au départ.

Cet accompagnement comprend quatre phases :

1. Chaque famille est conviée à un rendez-vous durant lequel elle exprime ses attentes en termes de relogement.
2. Des propositions de logements, chez Norevie ou chez un autre bailleur, sont faites en cohérence avec leurs souhaits et leur situation.
3. La famille finalise le choix du logement après avoir évalué les différentes propositions. Une fois la décision prise, Norevie l'aide à organiser les aspects administratifs pour faciliter la transition vers le nouveau domicile.
4. Norevie accompagne la famille dans son déménagement et prend en charge les frais liés à ce dernier (ouverture de compteurs) ainsi que le réacheminement du courrier durant six mois.

"Les clients et partenaires qui ont bénéficié de ce service l'apprécient beaucoup. Il contribue à consolider le rôle de Norevie en tant que soutien pour nos clients actuels et futurs, dans un climat de confiance et de transparence essentiel pour résoudre les situations complexes."



Isabelle Graux,
Responsable du pôle action sociale

Environnement sécurisé

Un plan d'action proactif pour lutter contre l'agressivité

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX SONT CLASSIFIÉS EN TROIS CATÉGORIES PRINCIPALES : L'AGRESSIVITÉ, LE STRESS AU TRAVAIL ET LE HARCÈLEMENT. POUR PROTÉGER LES COLLABORATEURS CONFRONTÉS À DES ACTES D'INCIVILITÉ OU À DES COMPORTEMENTS AGRESSIFS DE LA PART DE CLIENTS, PLUSIEURS ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE SUR PROPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS) NOREVIE.

Parmi les actions mises en place :

- déploiement d'une campagne de communication visuelle et rappel dans chaque numéro du journal client des sanctions encourues par les auteurs d'agressions ;
- dépôt de plainte systématique en cas d'agressivité manifeste ;
- présence des commerciaux à l'accueil en cas de besoin, pour assurer une réponse rapide et efficace aux sollicitations des prospects en demande de logement ;
- formation sur-mesure déployée pour l'ensemble de l'équipe de l'accueil avec un formateur extérieur venu observer en situation réelle les interactions avec les clients ;
- organisation de "vis ma vie" Accueil et CRC proposée à 27 nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur parcours d'intégration ;
- fermeture complète du vitrage du comptoir d'accueil, le rendant inaccessible au public.

D'autres mesures sont actuellement en développement, comme l'amélioration du déploiement de l'application WorryMe, ou une réflexion sur l'organisation du travail des collaborateurs de l'accueil et du CRC, en lien avec la médecine du travail.

Une diminution de **22 %** des signalements au procureur suite à des comportements agressifs entre 2022 et 2023

Dématérialiser en toute sécurité

Depuis le second semestre 2023, Norevie a mis en place un outil de dématérialisation des factures fournisseurs appelé Freedz. Le dépôt des factures sur cette plateforme permet d'éviter l'envoi des factures par courrier, sécurise leur réception et réduit les délais de traitement et de paiement des transactions fournisseurs.



Côté formation

- Une formation "gestion des agressions" dispensée aux collaborateurs en relation avec nos clients.
- Une formation "accueil face aux situations de tension" à destination des collaborateurs du centre de relation clientèle. Sur une durée de cinq jours comprenant une phase d'observation individuelle en situation réelle d'accueil et une journée collective, cette dernière avait pour objectifs de permettre à chaque participant de consolider les bonnes pratiques, prendre du recul sur son activité, améliorer son efficacité professionnelle et connaître ses limites pour mieux réagir face à une situation délicate.

Le Copil RPS

Créé en fin d'année 2021, le Comité de pilotage risques psychosociaux de Norevie a pour mission d'évaluer et de recenser les risques potentiels auxquels les collaborateurs peuvent être confrontés afin de mettre en place les mesures adéquates.

"Cette modernisation numérique engagée dans le cadre de l'évolution réglementaire apporte un gain de productivité sur le traitement des factures et contribue au développement durable avec la réduction de papier."



Caroline Delsart,
Responsable du service comptabilité

Déclaration de performance extra-financière

INDICATEURS PATRIMONIAUX		VALEUR
PARC LOCATIF	MIS EN SERVICE en 2023	TOTAL
PATRIMOINE TOTAL	307	13 372
Dont :		
- Nombre de logements locatifs	307	12 664
- Nombre de foyers et résidences (en équivalents-logements)	-	708
Dont :		
- Part de logements très sociaux (PLAI)	28,34 %	11,05 %
- Part de logements sociaux (PLUS)	57,98 %	77,87 %
- Part de logements sociaux intermédiaires (PLS)	13,68 %	8,09 %
- Part de logements locatifs intermédiaires (PLI)	-	-
- Part de logements autres	-	2,98 %
OFFRE EN HABITAT SPÉCIFIQUE		
Nombre total de places en habitat spécifique	-	883
Dont, par public cible :		
- Étudiants (résidences universitaires)	-	411
- Personnes âgées autonomes	-	328
- Personnes âgées dépendantes	-	-
- Personnes handicapées	-	120
- Ménages en situation de fragilité (CHRS, résidences sociales...)	-	24
- Travailleurs (FJT, FTM)	-	-
- Autres (CADA, logements pour saisonniers, etc.)	-	-
NOMBRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE		
Nombre de logements accessibles aux personnes à mobilité réduite au 31/12	-	1 521
- Soit, en % du parc	-	11,37 %

CLASSEMENT ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE

Nombre de logements A, B ou C	-	7 449
- Soit, en % du patrimoine	-	55,71 %
Nombre de logements D à G	-	5 829
- Soit, en % du patrimoine	-	43,59 %
Nombre de logements pour lesquels les données ne sont pas disponibles	-	94
- Soit, en % du patrimoine	-	0,70 %

NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES DANS LE PARC LOCATIF

Nombre de personnes hébergées dans le parc locatif	-	29 456
--	---	--------

TAUX DE VACANCE

Taux de vacance commerciale supérieure à trois mois sur l'ensemble du patrimoine	-	0,78 %
Taux de vacance globale (commercial, technique et de première location)	-	5,26 %

ATTRIBUTIONS

Nombre de logements attribués sur la période	-	1 232
--	---	-------

TAUX DE ROTATION

Logements libérés et reloués dans la période	-	1 029
- Soit un taux de rotation du parc locatif	-	8,13 %

SATISFACTION CLIENTS

Part de locataires se déclarant satisfaits ou très satisfaits du service rendu	-	85 %
--	---	------

INDICATEURS FINANCIERS		VALEUR
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Total des chiffres d'affaires des sociétés au 31/12 (hors charges récupérables)	-	65 348 K€
- Dont part du chiffre d'affaires issu des loyers des logements locatifs	-	95,64 %
NIVEAU MOYEN DES LOYERS (€/M²/MOIS)		
	Hors IDF	
Parc "très social" (PLAI)		4,59
Parc "social" (PLUS)		5,98
Parc "social intermédiaire" (PLS)		7,99
Parc de logements locatifs intermédiaires (PLI)		-
Parc de logements locatifs autres		5,46
LOYER MOYEN (€/MOIS) POUR UNE SURFACE MOYENNE, HORS CHARGES. LA SURFACE MOYENNE D'UN LOGEMENT DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT SOCIAL EST DE 68,7 M² (SOURCE : INSEE)		
	Hors IDF	
Parc "très social" (PLAI)		315,17
Parc "social" (PLUS)		410,67
Parc "social intermédiaire" (PLS)		548,64
Parc de logements locatifs intermédiaires (PLI)		-
Parc de logements locatifs autres		375,30
ÉVOLUTION DU MONTANT DES CHARGES RÉCUPÉRABLES		
Montant moyen mensuel des charges récupérables (€/m ² /mois)	-	1,34 €
- Soit une évolution annuelle	-	23,56 %
- Soit une évolution annuelle, hors coûts de chauffage	-	19,17 %
SOUTIEN À L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ		
Logements existants vendus à des particuliers (vente HLM)	-	69
- Dont logements vendus à des locataires de l'organisme	-	17
- Soit, en %	-	24,64 %
Logements neufs vendus à des particuliers (accession directe)	-	-
- Dont logements vendus en PLSA	-	-
- Soit, en %	-	-
MAINTENANCE, ENTRETIEN ET RÉHABILITATION		
Montant annuel consacré à l'entretien, la maintenance et la réhabilitation du parc	-	17 541 K€
- Soit en moyenne par logement	-	1 385 €
INVESTISSEMENT EN PRODUCTION ET EN ACQUISITION DE LOGEMENTS		
Investissement moyen en production et acquisition de logements	-	41 670 K€

INDICATEURS SOCIAUX	VALEUR
---------------------	--------

EFFECTIF DU GROUPE

Effectif moyen de l'année considérée	160
- Dont part de femmes pour les catégories cadres et cadres dirigeants (en CDI)	62,94 %

ÉCART MOYEN DE RÉMUNÉRATION ENTRE HOMME ET FEMME, PAR CATÉGORIE

	Ratio H/F
Ouvriers de maintenance	-
Personnel de proximité	1,05
Employés administratifs	1,03
Agents de maîtrise	1,11
Cadres	1,10
Cadres dirigeants (hors mandataires sociaux)	-

CONTRIBUTION À L'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nombre de personnes physiques reconnues travailleurs handicapés employées durant l'année	9
--	---

Mentions légales

Directrice de la publication : Manuelle Norève, Directrice Générale de Norevie

Crédits photos : OB STUDIO, Norevie, Morgan L'homme, Jean-François Pelegry, Laurent Ghesquière, Istock 2024, Aximage.fr

Illustrations : Istock 2024

Rédaction - conception - réalisation : alcalie.fr

Impression : ETHAP



www.norevie.com

